

# Baisse des impôts : avis négatif

Lundi, en conseil municipal, Michel Ricoud (PCF) est revenu sur l'avis négatif de la commission communale des impôts directs de la ville, de réviser les valeurs locatives sourciennes.

Aurore Malval

aurore.malval@centrefrance.com

L'échange s'est poursuivi lundi en conseil municipal, Michel Ricoud (PCF) interpellant Michel Martin, maire-adjoint UMP aux finances.

Il avait commencé la semaine précédente, au lendemain du premier tour, en commission communale des impôts directs (CCID), lorsque le conseiller municipal d'opposition a été mis en minorité.

« J'espère que c'est le patron qui va gagner ! »

La CCID s'est réunie le 23 mars, et a rendu un avis négatif sur l'opportunité d'une révision des « caractéristiques physiques et d'environnement » des logements sourciens.

Le combat est mené depuis plusieurs années par



ESPOIR. Les Sourciens verront-ils leur avis d'imposition revu à la baisse ? ARCHIVES

des habitants, soutenus par le groupe de travail créé par Michel Ricoud, et le sénateur et ancien maire PS Jean-Pierre Sueur. Se fondant sur le constat qu'un propriétaire y paye « en moyenne 20 à 30 % d'impôts locaux de plus qu'un Orléanais lambda en centre-ville », certains ont porté une requête devant le tribunal administratif.

En 2009, la juridiction leur a donné raison, validant une baisse du coefficient de situation, qui correspond à la prise en compte de l'environnement général d'un logement. Tout en leur donnant tort, car le code des impôts ne permettait alors pas que cette diminution, trop faible, soit répercutée sur les feuilles d'impôts. Un amendement à la loi de finance l'autorise de-

puis un an... et rien ne bouge.

« Cette décision n'est pas prête d'être mise en œuvre », a répété lundi Michel Martin. « Je ne comprends pas pourquoi l'État n'a pas fait appel de cette décision », avait déclaré lors de la commission le maire-adjoint, fermement opposé à toute baisse du coefficient de situation : « La Source, ce n'est pas Beyrouth ! »

« Certains ont voulu instrumentaliser Bercy », a encore lancé le maire-adjoint aux finances en conseil municipal. Une allusion à peine voilée aux efforts déployés par Jean-Pierre Sueur, pour relancer encore et encore le secrétaire d'État PS au budget Christian Eckert, avant d'obtenir l'assurance que « la loi soit appliquée » ?

Reste que ce sont effectivement les services fiscaux qui auront le dernier mot, l'avis de la CCID n'étant que « consultatif ». « J'espère que c'est le patron, qui va gagner », a conclu - une fois n'est pas coutume - Michel Ricoud.

Réuni aujourd'hui, le groupe de travail devrait décider de nouvelles actions à mener. ■